

DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS de MASCARA  
SOUS DIRECTION TECHNIQUE  
DEPARTEMENT ETUDE ET PLANIFICATION RESEAU D'ACCES  
Réf : AT/DO29/SDT/DEP/ 47 /2023 MASCARA le : 07/06/2023

# MISE EN DEMEURE

**ETP BENDIAF DJILLALI**  
**64 DEXIEME TRANCHE SIDI DJILLALI W SIDI BEL ABBES**

**Contrat N°** : 68/2022 du 25/09/2022

**PROJET** : travaux de canalisations téléphoniques CITE 1000 LOGTS SOCIAL MEDBEUR - Mascara

**Objet** : Mise en demeure

J'ai le regret de vous mettre en demeure pour le retard que vous incombent vis-à-vis le projet qui vous a été attribué concernant les Travaux de canalisations téléphoniques à CITE 1500 LOGTS SOCIAL Medbeur -MASCARA ; sachant que les délais de l'autorisation de voirie sont de deux mois achevé à moitié (dont un mois épuisé " ref le 10/05/2023" ) ; malgré notre contact en date du 25/05/2023 suite votre présence à Agérie Telecom Mascara et que vous étiez entièrement d'accord pour l'ouverture urgente .

A cet effet , je vous demande de respecter votre engagement et de procéder dans l'immédiat à l'ouverture de ce chantier afin de remplir vos obligations contractuels et de commencer les travaux dans l'immediat et dans les délais ; faute de quoi nous saurions dans l'obligation d'appliquer l'article 40 du contrat d'adhésion N°68/2022 .



*AISSA*  
**AISSA Drif**  
Sous Directeur Technique  
D.O.T. - Mascara